ORGANISATION MONDIALE

WT/MIN(98)/ST/54

18 mai 1998

DU COMMERCE

(98-2043)

CONFERENCE MINISTERIELLE Deuxième session Genève, 18 et 20 mai 1998 Original: anglais

ARABIE SAOUDITE

<u>Déclaration distribuée par S.E. M. Osama J. Faqeeh,</u>
<u>Ministre du commerce</u>

C'est un grand honneur pour moi que de représenter le Royaume d'Arabie saoudite à cette deuxième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce.

Ma délégation et moi-même sommes ravis de participer à cette Conférence. Celle-ci acquiert une importance toute particulière du fait qu'elle se tient à la veille du cinquantième anniversaire du système commercial multilatéral. Il est tout à fait opportun que la célébration de ce cinquantenaire soit honorée par la présence de certains Chefs d'Etat et de gouvernement des pays Membres.

Le système commercial multilatéral a fourni un cadre pour la conduite du commerce mondial et a apporté une contribution exceptionnelle à la libéralisation et à l'expansion du commerce international au cours des 50 dernières années. Le système a évolué au cours d'un demi-siècle et il est maintenant consacré par les Accords de l'OMC et ses règles. Le système commercial multilatéral devient aussi plus universel: seuls 23 pays ont adhéré à l'Accord général en 1948 alors que l'OMC compte aujourd'hui plus de 130 Membres. De nombreux autres pays souscrivent aux principes et aux règles du système et sont en train de devenir Membres de l'OMC. Le Royaume d'Arabie saoudite est un de ces pays.

Le cinquantième anniversaire est l'occasion de rendre hommage aux réalisations du système commercial multilatéral. Ce doit aussi être une occasion de réflexion et il convient de se demander pourquoi des objectifs énoncés il y a 50 ans n'ont pas été pleinement réalisés. Alors que la libéralisation et l'expansion du commerce mondial ont contribué à la croissance de l'économie internationale, les gains ont été inégalement répartis entre les régions et les pays. La part des pays en développement dans le commerce international reste faible. L'objectif louable de relever le niveau de vie dans le monde fixé il y a 50 ans reste hors de la portée d'une grande majorité de l'humanité. En outre, la libéralisation et la mondialisation sans frein peuvent avoir joué un rôle dans les crises financières et économiques qu'ont subies certains pays.

Cette Conférence ministérielle est une occasion unique de réfléchir sur les moyens de remédier au déséquilibre qui existe entre pays situés à différents niveaux de développement et de répartir plus équitablement sur toute la planète les avantages résultant de la mondialisation et de la libéralisation. Le Sommet du G-15 qui s'est récemment tenu au Caire a formulé les vues de nombreux pays en développement en préconisant une approche plus mesurée de la libéralisation.

Le Royaume d'Arabie saoudite a toujours été un ferme partisan des principes du système commercial multilatéral. Nos intérêts commerciaux et économiques sont très diversifiés et nous avons un remarquable passé en matière de coopération économique internationale. L'Arabie est une des

principales économies de marché non Membre de l'OMC. Elle est un des premiers exportateurs et importateurs de biens et de services. L'économie du Royaume a toujours été ouverte et libérale et notre régime commercial est dans une grande mesure compatible avec les règles du système commercial multilatéral. Il est donc tout naturel que l'Arabie saoudite soit candidate à l'accession à l'Organisation mondiale du commerce.

Notre processus d'accession est déjà bien avancé. Je l'ai dit à la Conférence ministérielle de Singapour et je le répète: "Nous estimons qu'il est dans l'intérêt des Membres de l'OMC de faciliter l'accession de l'Arabie saoudite à l'OMC, car cette accession procurera à nos partenaires de l'OMC la sécurité et la prévisibilité en matière d'accès aux marchés auxquelles ils peuvent s'attendre en raison des droits découlant du traité international". Nous faisons de notre mieux pour accélérer le processus d'accession en proposant des offres intéressantes en matière d'accès au marché des biens et services.

Toutefois, permettez-moi de vous dire sincèrement que certains pays Membres nous adressent des exigences inattendues et fort nombreuses. On nous demande de prendre des engagements qui vont bien au-delà de ceux pris par d'autres pays situés à un niveau de développement économique similaire ou même plus avancé. Certains Membres de l'OMC nous ont demandé d'adhérer à certains accords plurilatéraux et d'accepter de nombreuses initiatives sectorielles dont nous avons toujours cru comprendre qu'ils étaient facultatifs. Ces initiatives émanaient de certains pays développés et n'ont été acceptées que par relativement peu de Membres de l'OMC. On notera qu'il a fallu aux pays développés presque 50 ans pour atteindre un stade auquel ils ont pu adopter de telles initiatives et prendre des engagements aussi poussés qu'aujourd'hui. En toute équité, ils ne doivent pas s'attendre à ce que des pays beaucoup moins avancés dans la voie du développement prennent les mêmes initiatives et des engagements du même niveau.

Cette Conférence doit nous protéger contre une certaine tendance à faire évoluer l'OMC dans un sens qui pourrait se traduire par des niveaux différents d'obligations et d'engagements pour des pays se trouvant dans une situation similaire. Nous devons nous efforcer de faire en sorte que les pays qui accèdent à l'Organisation obtiennent des conditions appropriées et ne soient pas obligés d'accumuler des engagements qui seraient trop lourds pour eux.

L'OMC est une organisation relativement nouvelle. Il faut en prendre grand soin. Il importe de ne pas surcharger son programme de travail et nous ne devons pas être trop ambitieux en ce qui concerne le champ de ses compétences et l'orientation future de ses travaux. Laissons-la d'abord consolider les énormes acquis du Cycle d'Uruguay. Laissons-la devenir vraiment universelle en facilitant l'accession rapide de nouveaux Membres. Conservons la pratique longuement éprouvée consistant à ajouter de nouveaux points à son programme de travail futur sur la base d'un consensus réel entre ses Membres. Et efforçons-nous de créer un système commercial juste et équilibré qui tienne compte de la situation particulière et des besoins légitimes des pays en développement et des pays les moins avancés.

Le Royaume d'Arabie saoudite appuie fermement les objectifs de l'OMC, partage les aspirations de ses Membres et attend avec intérêt le jour où il deviendra un Membre actif de l'Organisation et s'associera aux efforts faits par les autres Membres pour renforcer le système commercial multilatéral.